

Rapport annuel

Etablissement de détention fribourgeois

—

2018



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice DSJ
Sicherheits- und Justizdirektion SJD



Sommaire

1	Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois	4
1.1	Commission administrative	4
1.1.1	Membres de la commission administrative	4
1.1.2	Message de M. M. Ropraz, président de la commission administrative	5
1.1.3	Message de Mme C. Jakob-Steffen, présidente de la sous-commission économique	5
1.1.4	Message de M. A. Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire	6
1.2	Conseil de direction de l'Etablissement de détention fribourgeois	7
1.2.1	Membres du Conseil de direction	7
1.2.2	Message de M. F. Walter, directeur	7
1.2.3	Organigramme	8
2	Personnel et ressources	9
2.1	Nombre EPT	9
2.2	Fluctuations (sans les apprentis)	9
2.3	Age moyen	9
2.4	Répartition hommes / femmes	9
2.5	Temps partiel	9
2.6	Durée moyenne de service	9
2.7	Retraites	9
2.8	Diplômes	9
2.9	Absentéisme moyen	10
2.10	Finances	10
2.10.1	Compte de résultats	10
2.10.2	Compte des investissements	11
3	Site Bellechasse	12
3.1	Détenus	12
3.1.1	Effectif des détenus au 31 décembre	12
3.1.2	Confessions au 31 décembre 2018 et âge moyen 2018	12
3.1.3	Journées de détention par maison	12
3.1.4	Taux d'occupation par maison	13
3.1.5	Répartition des journées de détention par canton	13
3.1.6	Nombre des entrées par canton	13
3.1.7	Durée de la peine	14
3.1.8	Evolution des peines inférieures à un mois	14
3.1.9	Sanctions disciplinaires et tests d'urine	14
3.1.10	Provenance des entrées 2018	14
3.1.11	Service médical	15
3.1.12	Sorties des détenus	15

3.2	Agriculture	15
3.2.1	Météorologie	15
3.2.2	Personnel	15
3.2.3	Production végétale	15
3.2.4	Les équipes agricoles	16
3.2.5	Culture maraîchère	16
3.2.6	Production animale	16
3.2.7	Perspectives	16
3.3	Ateliers et constructions	17
3.3.1	Activités diverses	17
3.3.2	Activités du secteur Ateliers	17
3.3.3	Secteur Constructions	18
3.3.4	Principaux travaux de construction et projets exécutés, en cours ou à exécuter	19
3.4	Division sécurité	21
3.4.1	Structure de conduite	21
3.4.2	Mission de la division	21
3.4.3	Activités secteur EAP	21
3.4.4	Activités secteur Bâtiment cellulaire	22
3.4.5	Activités secteur Pavillon	23
3.4.6	Activités secteur Foyer La Sapinière	24
3.4.7	Activités secteur Centrale	25
3.4.8	Activités brigades	25
3.4.9	Activités corps des sapeurs-pompiers	26
3.5	Message de l'Aumônerie de Bellechasse par M. Joël Biemann (M. A. Batbout, A. Hess)	26
4	Site Prison centrale	28
4.1	Détenus	28
4.1.1	Entrées	28
4.1.2	Journées de détention	28
4.1.3	Recherche de place de détention provisoire hors-canton	29
4.1.4	Subsistance	29
4.2	Locaux	29
4.2.1	Locaux de la Prison centrale divisé en quatre secteurs	29
4.2.2	Locaux de la Maison de détention « Les Falaises » divisés en deux secteurs	29
4.3	Occupation des détenus	29
4.4	Assistance des détenus	30
4.5	Relations avec le voisinage – fenêtres de l'Avent (mardi 11 décembre 2018)	31
4.6	Récapitulatif des prestations à la Prison centrale	32
5	Remerciements	33

1 Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois

1.1 Commission administrative

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président	Maurice Ropraz , conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice	2017
Vice-Présidente	Katharina Thalmann-Bolz , députée	2007
Membres	Dr Adrian Urwyler , juge cantonal, président de la sous-commission pénitentiaire	2016
	Christine Jakob , députée, présidente de la sous-commission économique	2018
	Violaine Cotting , députée	2008
	Bertrand Morel , député	2018
	John Zwick , expert en matière de constructions pénitentiaires	2018
	Pierre-Yves Volery , président de la commission du personnel	2014
	Xavier Orsini , Chef du Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation	2018
Secrétaire	Mélanie Maillard , conseillère juridique à la DSJ	2014



1.1.2 Message de M. M. Ropraz, président de la commission administrative

L'année 2018 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre institution. C'est bien sûr l'An 1 de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR), qui plonge toutefois des racines profondes et vivaces dans le passé et la culture des deux entités qui la composent : les anciens Etablissements de Bellechasse et la Prison centrale.

Cette première année de mise en œuvre de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR) a constitué à bien des égards l'aboutissement d'une période intense de travaux préparatoires à laquelle un grand nombre de personnes, notamment issues du personnel, ont consacré toute leur énergie, toutes leurs compétences. Mais 2018 a également exigé de chacune et chacun des cadres et des collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR un engagement hors norme pour que cette nouvelle structure, avec son organisation nouvelle et ses processus propres, atteigne rapidement sa vitesse de croisière.

A l'heure de tirer le bilan de cette année pionnière, force est de constater que la mission a été accomplie. Que tous les artisans de ce succès trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

Qui dit nouvelle institution dit aussi forces nouvelles. Au sein de la Commission administrative, les « anciens » Violaine Cotting, Katharina Thalmann-Bolz, Adrian Urwyler et Pierre-Yves Volery ont été rejoint par les nouveaux membres Christine Jakob, John Zwick, Bertrand Morel et Xavier Orsini. De son côté, la direction a également connu un grand renouvellement, avec l'arrivée de M. Andreas Bürgin, nouveau chef de la division sécurité, de M. Fabian

Seelmann, nouveau chef de la division construction et ateliers, de M. Alain Sauter, nouveau chef de la division Prison centrale, et enfin avec l'annonce de l'arrivée de Mme Rosa Piller, qui remplacera M. Yves Curdy, démissionnaire, à la tête de la division des ressources.

Ces renouvellements de personnes ont contribué à la nouvelle dynamique qui s'est fait jour au sein de l'Etablissement. Une dynamique fondée sur un socle solide, ce qui a permis une transition en douceur maintenant un bon équilibre entre les personnes expérimentées et celles qui apportaient un regard extérieur et neuf sur les structures et les pratiques.

Enfin, parlons avenir. L'année 2018 a permis de travailler intensivement au projet d'extension du site de Bellechasse, avec notamment pour objectif la création de 40 nouvelles places et la séparation physique des régimes de détention, ainsi qu'aux réflexions en vue d'un déplacement de la Prison centrale. Les projets de crédit d'engagement pour Bellechasse, respectivement de crédit d'étude pour la Prison centrale, devraient être présentés au Conseil d'Etat encore au premier semestre 2019.

Ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la révision de la planification pénitentiaire, constituent de grands défis non seulement pour l'EDFR, mais aussi pour l'ensemble de nos partenaires de la chaîne pénale. Puissent-ils donc, par une concrétisation la plus rapide que possible, offrir à l'EDFR des infrastructures qui lui permettent d'assurer sur le long terme un accomplissement optimal de sa mission.

.

1.1.3 Message de Mme C. Jakob-Steffen, présidente de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie quatre fois en 2018.

Le 27 février 2018, la sous-commission s'est réunie pour une séance que j'ai présidée pour la première fois. Mon prédécesseur, M. Bourgknecht, avait jusque-là présidé cette sous-commission. Je remercie à nouveau M. Bourgknecht pour son travail.

Conformément à son mandat, la sous-commission a entrepris une analyse du budget, des comptes, de l'ensemble des questions financières, économiques et agricoles et l'a ensuite soumise à la Commission administrative pour résolution.

Les contenus individuels ne sont pas abordés ici, car ils sont traités en détail dans ce rapport. Cependant, il convient de souligner le leadership remarquable, qui

se traduit notamment par une planification budgétaire optimale. Ceci, malgré les difficultés rencontrées par l'estimation budgétaire, notamment dans certains domaines dépendant de l'extérieur, par exemple l'agriculture fortement dépendante du climat.

La sous-commission souligne également l'engagement infatigable de la direction et du personnel de l'Etablissement par rapport aux offres de formations, d'emplois et de recherche de la meilleure réintégration possible proposées aux détenus. A titre d'exemple, le responsable de l'agriculture a mis en place une gestion de qualité de l'exploitation agricole et alpine dans le contexte du développement durable. Ceci est déterminant dans la mission de réintégration. Dans le domaine de la resocialisation également, le travail

manuel de haute qualité effectué dans la maintenance, par exemple la construction de bâtiment, permet de donner un sens des valeurs aux détenus et faciliter le retour à la vie active.

La sous-commission aimerait remercier tous les employés pour la qualité et la minutie de leur travail

1.1.1.4 Message de M. A. Urwyler, président de la sous-commission pénitentiaire

Avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la loi sur l'exécution des peines et des mesures, les Etablissements de Bellechasse et la Prison centrale du canton de Fribourg ont été regroupés dans une institution de droit public dotée de la personnalité juridique (EDFR/FRSA) ; il en résulte de nouvelles structures et une nouvelle organisation.

En tant qu'organe de consultation du Conseil d'Etat et de l'institution pour les questions d'organisation, de gestion et d'exécution des peines, la Commission administrative EDFR a donné les tâches suivantes à la sous-commission pénitentiaire :

elle peut mener des entretiens avec les personnes détenues et le personnel de l'Etablissement ;

elle est informée des recours et décisions rendues par la Direction de la sécurité et de la justice dans le cadre des procédures de plaintes formulées contre le personnel ou la direction de l'EDFR ;

elle prépare, à l'attention de la Commission, un préavis à la Direction de la sécurité et de la justice au sujet de l'organigramme de l'Etablissement et examine les projets de règlements qui doivent être approuvés ou adoptés par la Commission ;

elle prépare, à l'attention de la Commission, des avis au Conseil d'Etat, à la Direction de la sécurité et de la justice ou au Conseil de direction de l'Etablissement sur d'autres questions de portée générale ou sur des points spécifiques, à la demande de ces instances ou de sa propre initiative.

La sous-commission pénitentiaire s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année passée, trois fois sur le

dans le cadre d'une tâche extrêmement difficile et délicate. Enfin, je vous souhaite à tous bonne chance et beaucoup de succès pour l'année 2019.

site de Bellechasse et une fois sur le site de la Prison centrale. Elle a répondu à la demande d'audiences de 10 détenus. La sous-commission a également rencontré la commission du personnel EDFR pour un échange de points de vue. Elle a préavisé le règlement de l'organisation ainsi que celui de la commission du personnel à l'attention de la Commission administrative.

La sous-commission a pu se faire une image représentative des conditions de l'Etablissement de détention fribourgeois. De manière générale, les détenus décrivent les conditions de vie et de détention comme étant bonnes et correctes. Les problèmes invoqués par les détenus étaient régulièrement liés à leur situation de vie personnelle et impliquaient souvent le traitement de leurs problèmes de santé, des frais de téléphone et des modalités des visites. Des suggestions d'amélioration ponctuelles ont été accueillies positivement par la direction et appliquées dans la mesure du possible. Les détenus ont relevé les qualités humaines et le comportement respectueux du personnel de l'Etablissement.

La sous-commission pénitentiaire a constaté que l'Etablissement de détention fribourgeois est bien géré et de manière compétente. Les ajustements liés à la fusion et aux nouvelles structures ont nécessité un engagement important à tous les niveaux. La sous-commission pénitentiaire remercie la direction et tous les collaborateurs de l'Etablissement de détention fribourgeois pour le bon travail fourni en 2018 dans l'intérêt de la société.

1.2 Conseil de direction de l'Etablissement de détention fribourgeois

1.2.1 Membres du Conseil de direction

Franz Walter , directeur	2012
Roger Crottaz , directeur adjoint, chef de la division encadrement	2016
Yves Curdy , chef de la division ressources EDFR	2009
Martin Hertach , chef de la division agriculture	1992
Andreas Buergin , chef de la division sécurité	2018
Fabian Seelmann , chef de la division ateliers et construction	2018
Alain Sauteur , chef de la division Prison centrale	2018

1.2.2 Message de M. F. Walter, directeur

Vous tenez en mains le premier rapport annuel de l'Etablissement de détention fribourgeois. Le 1^{er} janvier 2018, la fusion entre la Prison centrale de la vieille ville et les Etablissements de Bellechasse est entrée en vigueur. Grâce à un travail préparatoire intensif et minutieux, de nombreux effets de synergie ont déjà été réalisés et il a été démontré que la nouvelle structure présente de nombreux avantages.

Des innovations se sont également produites au niveau de la direction. Trois membres sur sept l'ont intégrée au cours de l'année 2018. Cette nouvelle dynamique devait adapter notre institution à des conditions de plus en plus difficiles. Des processus de travail importants ont été mis à jour ou officialisés pour la première fois et un dialogue intensif a été maintenu avec les employés. Une constatation est que nos cadres seront intensément formés et sensibilisés.

Nous continuons de subir un processus complexe de changement et, dans l'esprit d'une ligne directrice à long terme, une vision EDFR 2025 a été développée. Notre force au sein du Concordat latin réside clairement dans la resocialisation dans le contexte d'une mise en œuvre progressive, des sections fermées à la probation des prisonniers dans un cadre plus ouvert. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront être "formés"

avec succès pour être relâchés et réintégrés dans la société.

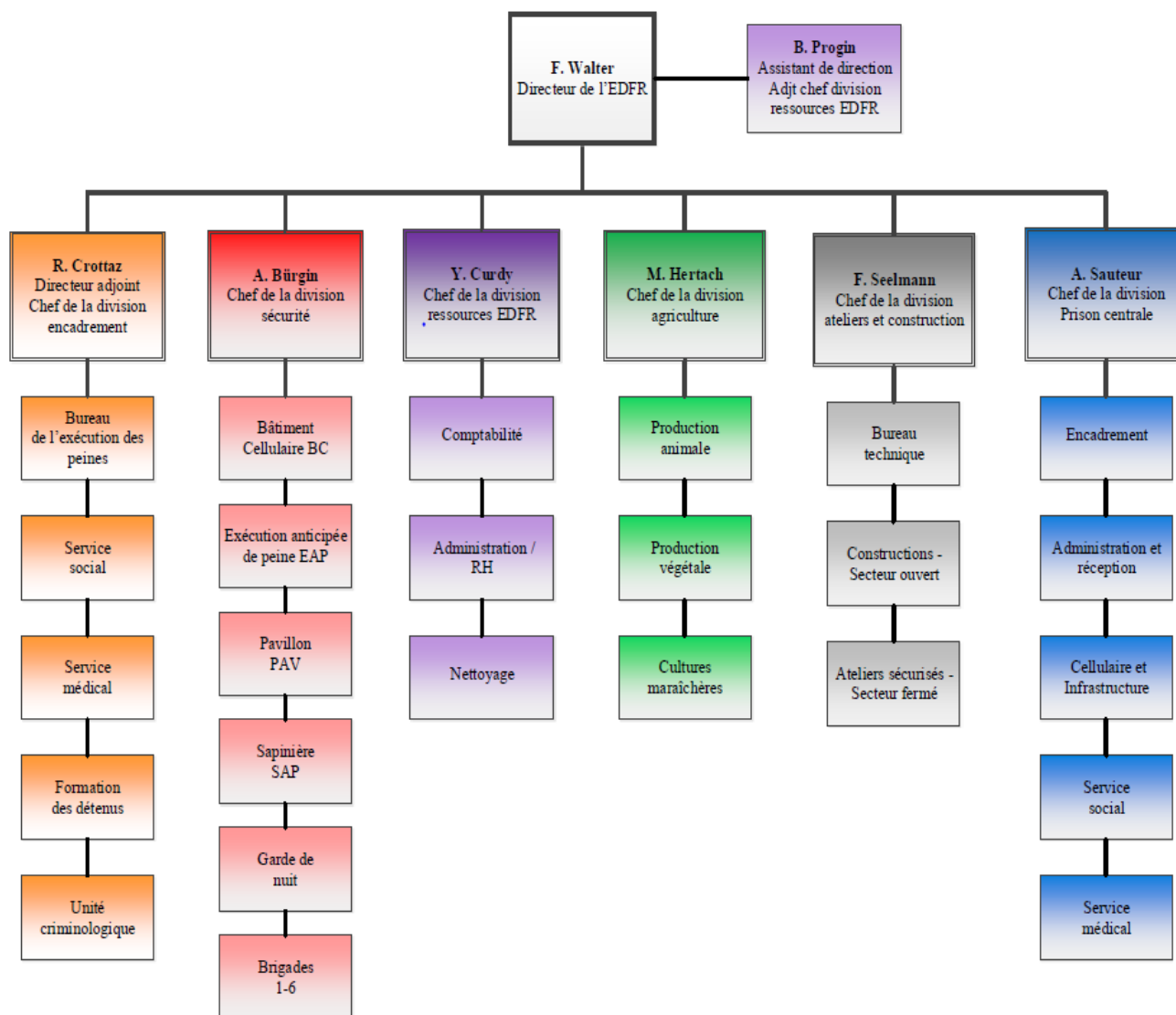
Cependant, dans tous les projets, groupes de travail et documents produits, nous ne devons jamais oublier où se crée la véritable valeur ajoutée en prison. Il s'agit du « travail au front », de l'usure quotidienne avec des prisonniers difficiles, en partie dangereux et souffrant de troubles mentaux. Nos plus sincères remerciements vont à nos employés qui, en contact direct quotidien, assurent une sécurité à long terme pour la société en réhabilitant les personnes en échec et en prévenant ainsi les futurs crimes.

Espérons que les politiciens continueront à nous soutenir pour réaliser cette réalisation importante et que les mesures de construction prévues seront reconnues et réalisées comme nécessaires.

Merci pour votre soutien constructif et critique de l'Etablissement de détention fribourgeois. Avec vous, nous réussirons à continuer à rendre effective l'exécution des mesures et des peines dans le canton de Fribourg.

1.2.3 Organigramme

Situation au 31.12.2018



2 Personnel et ressources

2.1 Nombre EPT

collaborateurs/trices : Bellechasse : 131.84 EPT / PC : 39.4 EPT

Bellechasse : 5 apprentis/es dans l'administration et 1 stagiaire MPC / PC : 1 stagiaire MPC et 1 jeune demandeur d'emploi

2 stagiaires HES au service social de Bellechasse

Formateurs extérieurs (hors EPT)

3 collaborateurs/trices pour le programme Fep (Formation en prison) : 1.6 poste

Assistance spirituelle (hors EPT)

1 aumônier catholique

1 aumônier protestant

1 imam

2.2 Fluctuations (sans les apprentis)

Bellechasse : 12 arrivées et 20 départs (dont 4 départs en retraite)

PC : 11 arrivées et 7 départs (dont 1 en retraite)

2.3 Age moyen

Bellechasse : 47 ans

PC : 46 ans

2.4 Répartition hommes / femmes

Bellechasse : 119 hommes et 27 femmes

PC : 31 hommes et 11 femmes

2.5 Temps partiel

Bellechasse : 121 à 100% et 25 à temps partiel

PC : 36 à 100% et 6 à temps partiel



2.6 Durée moyenne de service

Bellechasse : 9 années

PC : 10 années

2.7 Retraites

Départs en retraite en 2018 :

- | | | |
|----------------------|------------------------|-----------------|
| - Aeby John | - Collaud Pierre-André | - Kaeser Daniel |
| - Morandi Paul-André | - Stulz Hugo | |

2.8 Diplômes

Diplômes fédéral d'expert du domaine des privations de liberté :

- | | |
|----------------|----------------|
| - Steve Gafner | - Nicolas Musy |
|----------------|----------------|

Diplômes d'agent de détention :

- Chevalley Claude-Alain
- Corbat Markus
- Fragnière Stéphane
- Philippe Mettraux
- Weissbaum Grégory

2.9 Absentéisme moyen

Bellechasse : 5.41% des journées de travail (5.39% en 2017, 4.42% en 2016)

PC : 3.5%

2.10 Finances

Les finances du présent rapport annuel concernent exclusivement le site de Bellechasse. Les finances du site Prison centrale étant quant à elles gérées par le

SESPP durant l'année 2018, pour la dernière fois. Pour l'exercice 2019, la fusion sera totale.

2.10.1 Compte de résultats

a) En général

Compte de fonctionnement	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Total des charges	29'181'830	28'783'670	28'225'033
Total des revenus	-24'699'651	-25'429'000	-25'951'227
Excédent de charges	4'482'179	3'354'670	2'273'806

Après bouclement, le compte de résultats présente un excédent de charges de Fr. 4'482'179 supérieur de Fr. 1'127'509.- à l'excédent de charges budgétisé (+ 22%).

b) Charges

Les charges sont supérieures de Fr. 398'160.- (+ 1.38%) par rapport à celles budgétisées.

Des dépassements ont été enregistrés pour le traitement du personnel (notamment pour le paiement des heures supplémentaires), pour les frais de formation, les frais de recrutement, l'achat de carburants, les matières premières, les prestations de service par des tiers, les frais de télécommunications des détenus, les frais de transports (location du camion de remplacement), les prestations médicales par des tiers et les améliorations foncières. Une partie de ces dépenses supplémentaires a fait l'objet d'une couverture par des crédits supplémentaires.

Les dépenses ont par contre été en-dessous des prévisions budgétaires pour les frais des commissions, les indemnités de service, la contribution à l'assurance maladie, les frais des cultures, l'achat de matériel et d'appareils d'exploitation, les frais du bétail, le chauffage, l'eau (pour les taxes d'épuration),

l'évacuation et le traitement des déchets, l'entretien des véhicules. Une partie de ces budgets a été utilisée pour la couverture des crédits supplémentaires.

Un report de crédit de Fr. 125'500.- a été demandé pour l'achat de vêtements de service.

c) Revenus

Les revenus sont inférieurs de Fr. 729'349.- (- 2.87%) par rapport à ceux budgétisés.

La plus grande partie de cette baisse provient d'une diminution des récupérations des frais de détention (- Fr. 1'065'274.- par rapport aux recettes budgétisées et - Fr. 761'529.- par rapport aux comptes 2017). Les recettes budgétisées n'ont également pas été atteintes dans de moindres mesures pour la vente de bétail, la vente d'eau en raison de la sécheresse et les locations.

Les revenus ont par contre été nettement supérieurs pour les prestations de service pour des tiers (+ Fr. 249'032.-), les indemnités journalières de l'assurance accidents (+ Fr. 93'043.-) et les recettes administratives diverses (+ Fr. 97'537.-). Ils l'ont été dans une moindre mesure pour les ventes de produits agricoles et la vente de carburant.

2.10.2 Compte des investissements

a) En général

Compte des investissements	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Total des dépenses	2'248'924	2'070'000	556'197
Total des recettes	1'485'073	-1'555'000	-5'759'323
Excédent de dépenses	3'733'997	515'000	1'012'417
Excédent de recettes			-5'203'126

Après bouclement, le compte des investissements présente un excédent de dépenses de Fr. 3'733'997.-, soit + Fr. 3'218'997.- par rapport au budget

b) Dépenses

Les dépenses d'investissements sont supérieures de Fr. 178'924.- par au budget. Cette augmentation s'explique en raison d'un montant de Fr. 171'124.- qui a été payé pour l'agrandissement et la réorganisation des ateliers, notamment pour les honoraires d'architecte, des frais de reproduction et la remise en état des faux-plafonds.

Des reports de crédits de 2018 sur 2019 ont été demandés pour un montant de Fr. 140'610.- pour la construction de la nouvelle étable pour le jeune bétail, d'un montant de Fr. 705'950.- pour l'agrandissement ABEL et enfin pour un montant de Fr. 373'100.- pour la poursuite des travaux de sécurisation de la Prison centrale. Concernant ce dernier objet, un crédit pour un montant de Fr. 500'000.- a été mis à disposition

par le site de Bellechasse, au détriment de la nouvelle étable, dont le projet a dû être reporté.

c) Recettes

Seule une subvention pour un montant de Fr. 114'418.- a été versée par l'OFJ. Elle concerne la rénovation du Pavillon. Les autres subventions qui avaient été prévues au budget, pour la réfection du moulin, pour la construction de la nouvelle étable pour le jeune bétail, pour l'extension du Pavillon, de la centrale d'accueil et de l'atelier, n'ont pas été versées. Le dossier du moulin est à établir et les autres projets sont à réaliser. Quant au montant pour les décomptes finaux de divers objets du paquet 6, il a été versé en 2017.

La correction relative à la subvention de l'OFJ de Fr. 1'599'491.- qui avait été comptabilisé par erreur à double en 2017 a également été faite, ce qui péjore encore plus le résultat du compte d'investissement de l'année 2018.



3 Site Bellechasse

3.1 Détenus

3.1.1 Effectif des détenus au 31 décembre

a)	Détenus en exécution placés par	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
	FRIBOURG	53	57	59	45
	VAUD	40	45	37	43
	VALAIS	1	1	4	3
	NEUCHÂTEL	14	15	12	16
	GENÈVE	11	9	7	13
	JURA	3	7	6	4
	TESSIN	-	1	1	1
	autres	3	2	4	7
b)	Exécution anticipée de sanction pénale				
	FRIBOURG	46	35	39	38
	autres cantons	14	14	21	19
c)	Mesures pénales	7	7	3	5
d)	Placement à des fins d'assistance (art. 426 CCS)				
	FRIBOURG	-	-	1	-
	autres cantons	-	-	-	-
Total		192	193	194	194

3.1.2 Confessions au 31 décembre 2018 et âge moyen 2018

Au 31 décembre 2018, le site de Bellechasse comptait 91 détenus de confession chrétienne (soit 47.4%), 81 détenus de confession musulmane (soit 42.2%), 17 détenus sans confession ou de confession inconnue (soit 8.9%) et 3 détenus d'une autre confession (soit 1.5%).

L'âge moyen des 314 détenus entrés à Bellechasse en 2018 est de 34.97 ans.

3.1.3 Journées de détention par maison

Journées - occupation par maison 2018

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	8'531	25'564	74.98%	34'095
Exécution anticipée de peine	2'639	11'777	81.39%	14'470
Pavillon	5'181	9'393	64.45%	14'574
Sapinière	1'998	4'853	70.84%	6'851
Total	18'403	51'587	73.70%	69'990

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Total 2017	16'818	54'392	76%	71'210
Total 2016	16'191	55'026	82%	71'217
Total 2015	12'787	58'399	82%	71'186
Total 2014	13'913	57'582	80%	71'495
Total 2013	13'959	57'008	80%	70'967

3.1.4 Taux d'occupation par maison

Taux moyen	Bâtiment	2018	2017	2016	2015
	Exécution anticipée de peine	99%	100%	100%	99%
	Bâtiment cellulaire	91%*	95%	94%	95%
	Pavillon	99%	100%	100%	99%
	Sapinière	90%	90%	90%	94%
Total	Bellechasse	95%	97%	97%	96%

*3 places indisponibles durant toute l'année pour cause de travaux

3.1.5 Répartition des journées de détention par canton

	2018	2017	2016	2015	2014	2013
FR	52%	53%	49%	39%	42%	36%
NE	10%	7%	10%	14%	17%	15%
VD	25%	26%	25%	26%	20%	26%
GE	5%	3%	5%	9%	8%	14%
TI	0%	1%	0%	1%	1%	1%
VS	2%	3%	2%	2%	3%	3%
JU	4%	4%	5%	4%	4%	2%
divers	2%	3%	4%	5%	5%	3%

3.1.6 Nombre des entrées par canton

	2018	2017	2016	2015	2014
FR	180	202°	208*	182	156
NE	19	21	29	46	54
VD	90	106	83	93	78
GE	13	13	8	14	19
TI	-	-	-	-	1
VS	4	4	4	4	2
JU	5	4	9	9	12
divers	3	9	9	10	29
Total	314	359	350	358	351

* parmi lesquelles 102 entrées suite à arrestation ; ° parmi lesquelles 105 entrées suite à arrestation.

Remarques : 1. Travaux depuis fin décembre 2017, en cours, qui grèvent trois places. 2. Mise en place d'une cellule (3 places) très courtes peines (peine de 30 jours et moins) dès février 2018

3.1.7 Durée de la peine

	2018		2017		2016	
jusqu'à 6 mois (inclus)	159	50.6%	198	55.2%	183	52.3%
de 6 à 12 mois	37	11.8%	41	11.4%	53	15.1%
de 1 à 2 ans	28	8.9%	24	6.7%	18	5.2%
de 2 à 3 ans	11	3.5%	14	3.9%	11	3.1%
de 3 à 4 ans	6	1.9%	5	1.4%	9	2.6%
de 4 à 5 ans	1	0.3%	3	0.8%	5	1.4%
de 5 ans et plus	4	1.3%	4	1.1%	-	0%
Exécutions anticipées + mesures (durée non connue)	68	21.7%	70	19.5%	71	20.3%
Total	314		359		350	

3.1.8 Evolution des peines inférieures à un mois

	2018		2017		2016		2015	
Durées de séjour inférieures à 1 mois	33	10.5%	67	18.6%	40	11.4%	33	9.2%

3.1.9 Sanctions disciplinaires et tests d'urine

2018								
	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	% Tests positifs sur 1'069 prises d'urine	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Amendes en Fr.
Total	37	114	1'069	27.69%	362	440	83	5'667.50

3.1.10 Provenance des entrées 2018

Suisse	72
Europe de l'ouest	52
Europe de l'est	80
Afrique du nord	31
Afrique subsaharienne	59
Asie	12
Divers	8
TOTAL	314

Un détenu d'origine nigériane a pu bénéficier, en collaboration avec la Croix-Rouge et le Service Social International, d'un soutien pour démarrer une activité dans la vente d'articles en cuir. Cela lui a permis d'envisager un projet d'avenir et de s'engager dans des réelles perspectives de réinsertion dans son pays natal. Cette activité fait l'objet de supervisions régulières par les partenaires en place, qui nous ont communiqué des retours positifs et encourageants.



3.1.11 Service médical

Consultations	2018	2017	2016	2015
Médecins des EB	522	813	875	950
Psychiatres/Psychologues/Infirmier en psychiatrie dès 2016	1073 (345/359/369)	1'214 (572/317/325)	1'434 (484/599/351)	1'242 (693/549)
Dentiste	306	245	229	256
Physiothérapeute	488	540	375	291
Hospitalisations	18	13	19	18
Transports médicaux	121	127	153	157

Transports médicaux : ils mobilisent un agent du service intérieur pendant 4 à 5 heures

3.1.12 Sorties des détenus

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Conduites (nbre)	43	29	40	34	20	68	65
Permissions (nbre)	57	38	36	74	55	133	146
Congés (nbre)	213	221	142	141	130	240	278

Conduites : il y a environ 10 accompagnements sécuritaires par année, qui mobilisent à chaque fois un agent du service intérieur pendant 4 à 5 heures

3.2 Agriculture

3.2.1 Météorologie

La chaleur extrême et la période de chaleur prolongée resteront dans les annales de l'agriculture. Comme ce phénomène se répète à des intervalles de plus en plus courts, nous devons élaborer des stratégies pour relever ce défi.

3.2.2 Personnel

Malheureusement, au cours de l'exercice 2018, nous avons à nouveau dû constater les absences prolongées d'employés. Heureusement, il a été possible d'y remédier grâce à un contrat de travail à durée déterminée et à deux civilistes. Comme l'absence pour cause de maladie constituait également un problème pour le service intérieur, les employés de notre division devaient fournir de la main-d'œuvre pour la sécurité, ce qui manquait bien sûr pour l'encadrement et la sécurité des détenus dans le secteur ouvert ainsi que pour le travail.

3.2.3 Production végétale

En général, les années sèches dans le Grand Marais sont les meilleures ! Contrairement à d'autres régions, les rendements des céréales ont été bons.

Pour les betteraves sucrières, nous avons pu atteindre un rendement moyen, alors que la teneur en sucre de 15.3% était beaucoup trop faible. Les raisons de ce résultat résident dans une maladie des feuilles causée par une bactérie. Celle-ci a interrompu la photosynthèse et les betteraves n'ont pas pu stocker le sucre.

Dans la production fourragère, nous avons pu effectuer la première coupe durant la première moitié du mois d'avril. La quantité était restreinte mais d'excellente qualité. Nous sommes préoccupés par la mise en place des nouvelles prairies pour la production fourragère car la sécheresse rend difficile la levée des semences. Pour cette raison, nous avons dû cultiver du maïs qui résiste mieux à ces conditions climatiques. Le maïs était ensuite séché et pressé en cubes.

Par contre, nous avons pu obtenir un très bon rendement avec une excellente qualité dans la culture fruitière. Cela contraste avec l'année dernière, quand

¾ de la récolte ont été gelés pendant la période de floraison.

3.2.4 Les équipes agricoles

En plus de l'assistance active de ce secteur dans le travail des grandes cultures et des cultures fourragères, divers travaux de construction rurales ont été réalisés, tels que des transformations au moulin et au local des sapeurs-pompiers et des travaux d'entretien autour de la clôture de sécurité de l'Etablissement.

Ce secteur a également participé activement à la récolte des asperges. Cette année, pour la première fois, des noix ont été récoltées en grandes quantités, cassées et transportées dans un moulin à huile. Nous pouvons maintenant proposer à la vente de l'huile de noix en plus de l'huile de colza et de l'huile de cameline. En raison de la sécheresse persistante, de nombreuses heures ont dû être investies dans l'irrigation pour maintenir le reboisement, qui était devenu nécessaire en raison des constructions autour du bâtiment cellulaire et de la construction des EAP.

3.2.5 Culture maraîchère

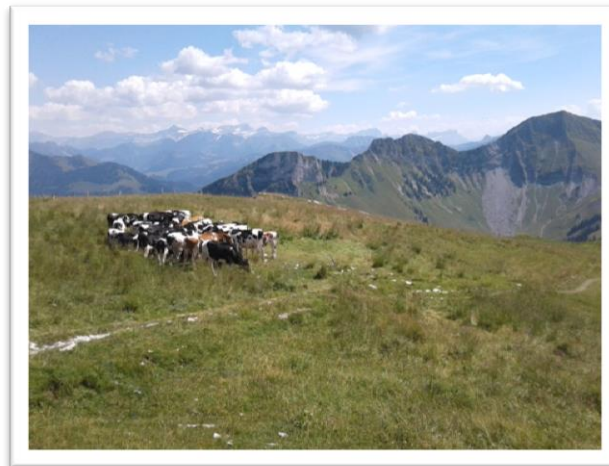
Ce secteur a commencé l'année avec une équipe nouvellement constituée. Un employé a quitté le secteur pendant la période d'essai et trois nouveaux employés ont dû se familiariser avec le travail dans la culture de légumes ainsi qu'avec le service intérieur.

L'objectif déclaré du secteur culture maraîchère était la conversion à l'agriculture biologique. Après de nombreuses démarches administratives, nous avons reçu en fin d'année l'autorisation de passer à ce nouveau mode de production à partir du 1^{er} janvier 2019. Grâce à cette démarche, la cuisson des choux a pu être maintenue. La cessation de cette activité nous avait été annoncée par Micarna durant l'été. Après l'annonce de la conversion à l'agriculture biologique, cette entreprise a décidé de se lancer dans la fabrication d'une saucisse au chou labellisée et nous avons ainsi conservé une activité précieuse pendant les mois d'hiver pour nos détenus !

Grâce à la possibilité d'irrigation, la sécheresse n'a pas été un problème majeur pour les cultures maraîchères - hormis les nombreuses heures supplémentaires qui ont dû être générées pour l'installation des arroseurs.

3.2.6 Production animale

La production laitière moyenne des vaches a été de 7'918 kg de lait, avec une teneur en matière grasse de 3.93% et une teneur en protéines de 3.4%. La santé de la mamelle a de nouveau fait l'objet de beaucoup d'attention et le nombre de cellules a pu être réduit à 69'000 par rapport à l'année précédente.



L'utilisation du Black Angus (race d'engraissement) a été lancée pour les vaches allaitantes. L'objectif de cette réorientation est de parvenir à une meilleure revalorisation du fourrage et de fournir un produit plus conforme au marché.

Un niveau élevé d'infestation parasitaire a été enregistré chez les ovins. Nous souhaitons contrer ce problème par l'utilisation de produits à base de plantes. Au cours de l'exercice 2018, notre pâturage de poulains a de nouveau pu compter sur un effectif complet. Beaucoup de temps a été investi dans l'attelage des chevaux.

Un audit a été réalisé dans la porcherie pour améliorer la santé et la gestion des animaux. Diverses mesures ont été recommandées et seront mises en œuvre dans un proche avenir.

3.2.7 Perspectives

Au cours de l'année à venir, nous avons également l'intention de consacrer beaucoup d'attention à la resocialisation. La présentation des différents secteurs en faveur de l'attribution au travail et la création de places de travail occupationnelles pour les détenus les plus faibles physiquement et mentalement vont être poursuivies.

La conversion à l'agriculture biologique dans la culture maraîchère nécessitera beaucoup d'énergie.

Le changement climatique, que nous ressentons clairement, est une chose à laquelle nous devons être

très attentifs, en particulier pour la production végétale.

La construction d'une nouvelle étable pour le jeune bétail, déjà bien avancée dans sa planification, sera

3.3 Ateliers et constructions

Avec le départ de M. Morandi en début d'année, avec la mise en place de la nouvelle organisation de l'EDFR et l'arrivée de nouvelles personnes à la direction de Bellechasse, l'ancienne division « Sécurité, Constructions et Ateliers » a été remodelée et organisée de manière différente. La division « sécurité » est attribuée à M. A. Buergin alors que la division « Ateliers et Constructions » est confiée à M. F. Seelmann.

Suite à cette réorganisation, la division Ateliers et Constructions, sous la conduite de M. Fabian Seelmann, chef de division, est scindée en divers secteurs et activités clairement définis, soit :

3.3.1 Activités diverses

Bureau technique : secteur Constructions : planification et organisation générale des projets, des travaux de construction, de transformation et de réfection, de l'organisation du maintien des infrastructures et superstructures. Gestion des subventions fédérales (demandes de subventions, demandes d'acomptes, décomptes finaux), etc.

Secteur Ateliers : collaboration avec les divers ateliers sécurisés BC et EAP pour l'élaboration et le suivi de la réalisation des divers projets.

Santé sécurité au travail (SST): la commission Hygiène et sécurité (CHS) formée de 6 personnes provenant de divers secteurs de Bellechasse poursuit inlassablement ses activités. Elle applique, fait

3.3.2 Activités du secteur Ateliers

Le **secteur Ateliers** se consacre principalement à l'occupation et au travail interne de nombreux détenus, aussi bien en secteur ouvert que fermé. Il comprend 3 ateliers spécifiques.

Atelier sécurisé BC secteur fermé : formé de 12 agents de détention, qui correspond à 8.4 EPT, cet atelier, le plus grand de Bellechasse et le plus compliqué, occupe variablement et journalièrement environ 45 détenus. De nombreuses activités leur sont proposées : débitage et confection de bougies finlandaises ; exécution de cartons de bûchettes de

l'un des principaux objectifs pour la production animale de l'année à venir.

Activités diverses

Bureau technique ; santé sécurité au travail (SST).

Secteur Ateliers

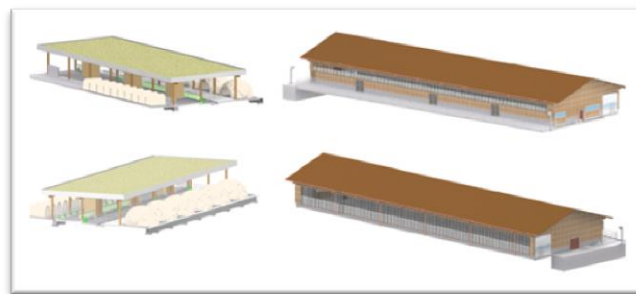
Atelier sécurisé BC ; atelier sécurisé EAP ; atelier lingerie.

Secteur Constructions

Cuisine ; garage.

Artisans avec les sous-secteurs suivants : maçonnerie ; menuiserie ; sanitaire ; électricité ; serrurerie ; peinture.

appliquer et informe le personnel sur l'évolution des normes. De plus, des journées de formation sont organisées au cas par cas sur des thèmes spécifiques.



bois ; montage et ou réparation de palettes en bois, etc. Des travaux en relation avec le métal et le bois sont exécutés pour une entreprise. L'atelier créatif poursuit son développement avec la fabrication d'articles de décoration (peinture artistique sur casques et châssis de motos), mais aussi fabrication et peinture de boîtes en bois personnalisées, etc.

En parallèle, divers autres travaux de nettoyage, de recyclage, d'assemblage et de montage de pièces spécifiques sont exécutés.

Atelier sécurisé EAP secteur fermé : afin d'employer successivement (matin et après-midi) entre 30 et 34 détenus qui sont affectés à cet atelier, diverses activités attractives sont proposées par les 4 agents de détention (2.8 EPT). Atelier bois, atelier de dessiccation de fruits et légumes, poursuite du développement de l'atelier de biscuiterie (produits fribourgeois). Pour mettre en valeur les nombreux produits proposés, ils participent à divers marchés et les vendent à divers magasins régionaux.



Une partie de ces produits peuvent être commandés par l'intermédiaire du site internet de Bellechasse.

3.3.3 Secteur Constructions

Le **secteur constructions** comprend la cuisine, le garage et les artisans, soit un total de 24 agents de détention pour plus de 50 détenus.

Cuisine, milieu ouvert : la cuisine du site Bellechasse située au Pavillon comprend aussi la boucherie et l'abattoir. Elle peut être considérée comme le variateur comportemental aussi bien physique que psychologique de Bellechasse.

Pour mener à bien leur importante tâche, le responsable de la cuisine accompagné de 4 collaborateurs (5 EPT) et d'une vingtaine de détenus doivent satisfaire journalièrement et invariablement durant toute l'année pour offrir une cuisine variée, équilibrée et de qualité.

Pour y faire face, ils doivent tenir compte du budget alloué, de la disponibilité des marchandises de provenances interne (légumes et viande) et externe, de la disparité et de l'origine des détenus et des divers régimes alimentaires afin de satisfaire au mieux les papilles des détenus mais aussi du personnel et des visites.

La cuisine est un secteur important et un maillon essentiel du bon fonctionnement de Bellechasse. Le mode de fonctionnement de la cuisine en général et l'alimentation en particulier servent comme outil de

www.bellechasse.ch.

Atelier lingerie EAP secteur fermé : en collaboration et sous la responsabilité de 2 personnes (1.7 EPT), une moyenne de 6 à 8 détenus, attribués à ce secteur s'occupe du lavage, de l'entretien du linge et de la répartition des trousseaux de l'ensemble des 200 résidents et, en parallèle, pour les divers secteurs de Bellechasse.

Conclusion : pour les responsables des divers ateliers, les activités effectuées, souvent dans des conditions difficiles, servent très bien les objectifs de formation et de réinsertion des détenus par le travail et la mise en valeur de leurs aptitudes.

Pour les secteurs Ateliers sécurisés BC et EAP, même si les activités exercées sont assez variées, la recherche de nouveaux projets et de nouveaux partenaires n'est pas évidente et constitue un défi permanent.



réinsertion professionnelle et sociale des détenus. En les impliquant, on leur offre la possibilité d'une formation spécifique, intéressante et enrichissante.

La cuisine en chiffres pour l'année 2018 c'est 170'500 repas, 83'950 couronnes de pain, 101 bêtes abattues ce qui correspond à environ 20'000 kg de viande préparée et transformée.

Garage : il assure annuellement l'entretien et la maintenance du parc de véhicules et machines de Bellechasse, soit plus de 100 engins. 2 agents de détention mécaniciens, accompagnés en moyenne par 3 ou 4 détenus, travaillent dans ce secteur.

Artisans : il est formé de nombreux sous-secteurs qui sont similaires à de « petites entreprises de

construction ». Sous la responsabilité de 17 agents de détention artisans, il occupe journalièrement jusqu'à 30 détenus.

Il se consacre à l'important patrimoine immobilier de Bellechasse. Il construit, transforme, rénove et entretient les diverses constructions, installations, infrastructures et superstructures disséminées sur son territoire. Sous la responsabilité du chef des artisans, ce secteur comprend 6 sous-secteurs.

Parc immobilier de Bellechasse : localisé principalement dans la plaine des Grands Marais, il comprend actuellement 67 bâtiments à usages multiples érigés sur le territoire des communes du Mont-Vully (Bellechasse, Péage et Chablais, 49 bâtiments) et de Galmiz (La Sapinière, les Vernes et Lugnorenmoos, 18 bâtisses).

En complément, 12 chalets d'alpage, sont situés dans les Préalpes fribourgeoises, sur le territoire des communes de Châtel-St-Denis et Semsales.

L'ensemble des 79 immeubles, propriétés de Bellechasse, représentent actuellement une valeur ECAB de Fr 119'800'000.-.

Le bâtiment de la Prison centrale (EDFR) situé en basse ville de Fribourg n'est pour l'instant pas pris en compte dans cette valeur.

Subventions : la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la Justice (OFJ), subventionne les différentes réalisations reconnues indispensables à l'occupation et à la formation des détenus. Le taux

actuel de subventions, toujours le même, est de 35% pour les frais reconnus.

Concernant le paiement de subventions pour l'année 2018, il ne peut être comparé à l'année 2017 qui était exceptionnelle. Par rapport au budget 2018, le montant de subvention sera inférieur aux prévisions. Du fait de l'évolution de divers projets, plusieurs montants prévus ont été reportés ou supprimés. Il s'agit du projet d'étable pour jeune bétail (à l'étude actuellement), du projet d'agrandissement de Bellechasse (décision sur le financement repoussé) et de la demande de subvention pour les travaux sécuritaires en cours d'exécution à la Prison centrale, ceux-ci ne pouvant être subventionnés.

Le montant de subvention à recevoir en cette fin d'année est estimée à Fr. 600'000.-.

Concernant **l'OFJ et spécialement l'Unité de l'exécution des peines et mesures**, avec le départ à la retraite de M. Zwick et d'un changement de voie professionnelle de sa collaboratrice, de nouvelles personnes ont pris la relève. Ces changements qui se font dans la continuité ne modifient en rien la très bonne collaboration qui a toujours prévalu entre l'EDFR et l'Office Fédéral de la Justice.

L'annonce de nouveaux dossiers de demande de subvention à l'OFJ se poursuit selon les études de besoins et les projets.

3.3.4 Principaux travaux de construction et projets exécutés, en cours ou à exécuter

Projet Agrandissement de Bellechasse (ABEL) :

En prévision de l'étude d'une extension de Bellechasse qui comprend l'agrandissement du Pavillon, la construction d'un centre médical et d'un atelier sécurisé, un message présentant la demande d'un crédit d'étude a été soumis au Grand Conseil. Par Décret du 17 juin 2016, le Grand Conseil du Canton de Fribourg a accepté à une large majorité un crédit d'étude de Fr. 1'550'000.-.

Depuis lors, conformément à la stratégie pénitentiaire mise en place, un programme des locaux, pour chaque bâtiment a été établi et approuvé par l'OFJ.

Pour les études proprement dites, le comité de pilotage du projet a mandaté un bureau d'architectes et plusieurs autres mandataires.

Par souci de clarté, le projet a été scindé en plusieurs objets spécifiques :



- ABEL 2 Construction d'un atelier ;
- ABEL 3 Agrandissement du Pavillon (Bâtiment d'accueil et extension cellulaire) ;
- ABEL 4 Construction d'un Centre médical.

En début d'année 2018, les études de l'avant-projet et du projet des divers objets ont été effectuées en collaboration avec la DSJ et le SBat.

Le projet ABEL 2 Construction d'un atelier a été mis à l'enquête publique le 15 juin 2018 et depuis septembre 2018, les projets ABEL 3 Agrandissement du Pavillon et ABEL 4 Construction d'un centre médical font l'objet d'une demande préalable.

Les décisions pour l'octroi des crédits en vue de la réalisation de ces divers projets seront prises dans le courant 2019.

Concept sécurité EB 2025: la réalisation de l'ensemble du concept de sécurité mis en place est terminée, soit :

pose de clôtures de sécurité, de portails et divers travaux d'infrastructures souterraines et de sécurité ;

place de sports dans son ensemble (terrain de foot, piste finlandaise, terrain de basket-ball et divers équipements) ;

centrale avancée, opérationnelle depuis le début de l'année.

Le décompte final a été exécuté à fin novembre.

Bâtiment de l'agriculture 362 : les travaux d'aménagements intérieurs à l'étage et du solde des travaux de façades arriveront à leur terme en début d'année 2019. Ils permettront de réunir sous un même toit les divers responsables de l'agriculture et d'optimiser le fonctionnement de ce secteur.

Bâtiment cellulaire 302, ailes des cellules : entre 1989 et 1998, les travaux du réaménagement complet, notamment de l'aile des cellules ont été effectués par les EB. Après plusieurs années d'utilisation, une rénovation des cellules est devenue indispensable. Couloir après couloir, les travaux se poursuivent et sont exécutés au fur et à mesure. Durant cette année, les travaux de réfection des couloirs D4 et D3 ont été effectués par le secteur constructions des EB.

Annexe BC : ateliers sécurisés internes, finition des travaux d'aménagements intérieurs par les artisans.

Chœur de l'église 338 : suite à un affaissement de la structure porteuse du chœur, travaux d'assainissement des fondations par une entreprise spécialisée.

Bâtiment Moulin 324 : les travaux de réfection du Moulin sont terminés. Restait en attente la réfection du quai existant avec adjonction d'une plateforme élévatrice ainsi que le réaménagement intérieur d'un local qui deviendra un dépôt de matériel et de

merchandises pour le service intérieur. Ces travaux effectués par nos soins sont en cours et seront terminés au printemps 2019.

Les travaux de raccordement du Moulin au réseau de conduite à distance CAD ont été exécutés.

La Sapinière 1c, halle des légumes : travaux d'assainissement du quai de chargement avec notamment la pose de barrières de sécurité. Les travaux effectués par les artisans sont terminés.



Travaux d'entretien en général : en parallèle des autres travaux et activités, les artisans exécutent divers et nombreux travaux de suivis, d'entretiens et de maintenance courants pour, en général, l'ensemble des bâtiments et des infrastructures, et en particulier, le suivi de l'exploitation et l'entretien du biogaz. Divers travaux d'entretien sur le réseau d'adduction d'eau. Idem sur le réseau d'eaux usées avec mise en place de compteurs et divers travaux à la station de pompage. Poursuite des travaux de réfection et d'entretien des routes et places et d'amélioration du réseau électrique, etc.

Alpages : travaux de réfection chalet Incrota, principalement au niveau du renforcement de la charpente. Travaux de réfection des façades (fissures) chalet Le Mormothey. Poursuite des travaux d'entretien et de maintenance des chemins et de l'adduction d'eau.

Conclusion : tenant compte des contingences liées aux mesures de surveillance, à l'encadrement, à la formation professionnelle et enfin, à la population carcérale qui comprend des niveaux d'aptitude très différenciés de productivité et de savoir-faire, les activités du secteur constructions se sont poursuivies de manière soutenue.

De plus, la diversité des tâches entreprises exige une polyvalence qui trouve son avantage dans l'utilisation des compétences des détenus à de nombreux niveaux.

Années après années, les artisans assurent la construction et l'entretien des bâtiments et des infrastructures de Bellechasse. Par leurs prestations,

ils contribuent sensiblement à alléger la charge financière de l'Etat.

Le chapitre Subventions fédérales, avec un apport de subvention annuel en apporte la preuve. Le maintien de ce système de travail et de cette philosophie, unique en Suisse, en place et fonctionnant depuis de nombreuses années doit absolument être conservé.

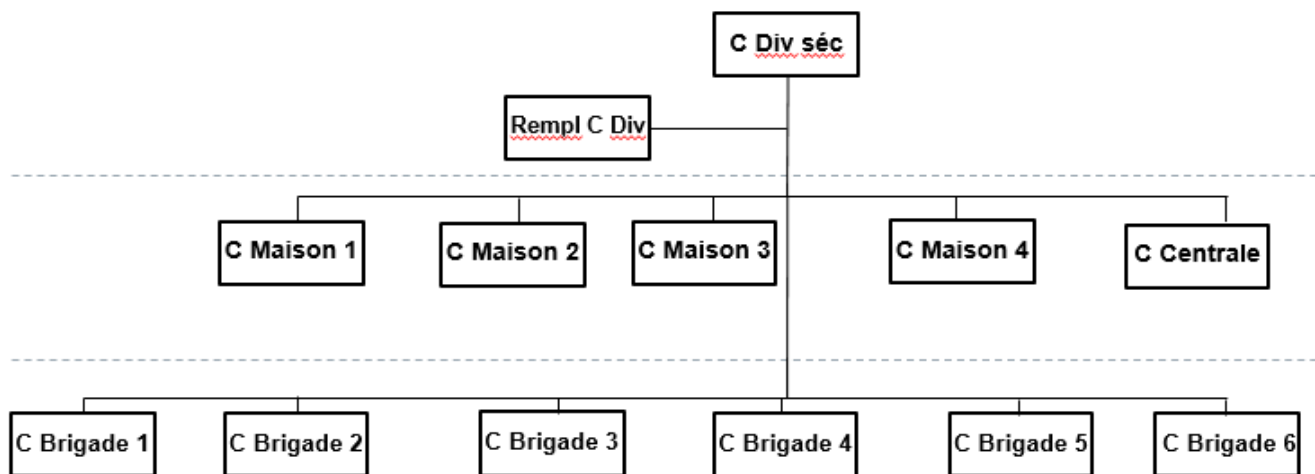
L'ensemble des travaux effectués démontre la volonté de préserver et d'améliorer le cadre de travail et le patrimoine dans le respect des hommes et de l'environnement.

3.4 Division sécurité

La division sécurité est composée de 4 maisons (EAP, BC, PAV et SAP), d'une centrale qui comporte également les gardes de nuit qui lui sont

subordonnés, des brigades et du corps des sapeurs-pompiers.

3.4.1 Structure de conduite



3.4.2 Mission de la division

La division a pour mission générale de garantir la sécurité. Celle des personnes (personnel de Bellechasse, détenus), des infrastructures et de la société civile. Pour ce faire, elle dispose de la sécurité passive (comprend les mesures physiques : murs d'enceinte, treillis, grilles, serrures, installations et équipements), de la sécurité active (comprend le personnel de surveillance et les mesures structurelles

et organisationnelles) et de la sécurité dynamique (comprend les mesures socio-émotionnelles : connaissances des caractéristiques individuelles des personnes détenues, atmosphère dans l'Etablissement, quantité et qualité de l'encadrement, rapports entre le personnel et les détenus, conditions de travail, activités de loisirs).

3.4.3 Activités secteur EAP

Maison cellulaire de Bellechasse qui connaît la sécurité la plus élevée, et qui a la particularité d'avoir et d'exploiter les cellules fortes pour l'ensemble des

personnes détenues sur le site de Bellechasse et de compter également dans ses locaux la lingerie.

3.4.3.1 Détenus

Effectif constant de 40 détenus au profil atypique, environ 2/3 de détenus fribourgeois (SESPP), très peu de cas de refus de travail et d'absentéisme durant

l'année. Deux ou trois altercations sans gravité à déplorer. Introduction/utilisation de natel en baisse durant les 5 derniers mois de l'année. Consommation

de stupéfiants dans la moyenne de Bellechasse, pas de drogue dure. Peu de pétitions. Peu de conflit avec le personnel et les détenus malgré la gestion du QD et le

3.4.3.2 Personnels

Année difficile pour le personnel EAP due aux absences (maladie, accidents, formations) et à la gestion d'une population « sensible ». Constatations : on a dépassé le seuil critique de 3 EPT constant (2.7).

3.4.3.3 Infrastructure

Vieillesse satisfaisant du bâtiment, quelques déprédations (vitres) dans les couloirs, beaucoup de

3.4.3.4 Cellules fortes

Bonne gestion du QD, peu de problèmes, un ou deux cas d'auto-agression, bonne collaboration avec le

3.4.4 Activités secteur Bâtiment cellulaire

Maison cellulaire la plus grande du site avec la particularité d'avoir deux différents régimes en son sein, à savoir un secteur fermé, avec une capacité de 60 détenus, et un secteur ouvert avec une capacité de 40 détenus. Cette particularité a pour effet de rendre plus complexe les tâches sécuritaires. De plus, le secteur BC gère l'entier des arrivées et des sorties de toutes les personnes détenues sur le site, ce qui représente pour l'année 2018, de janvier à novembre, 266 mouvements.

L'effectif est de 3 agents de détention pour 100 détenus, soit 1 agent pour 33 détenus, cependant ce chiffre est à relativiser car les détenus sont normalement au travail mais entre 11h00 et 15h45, l'ensemble des détenus du secteur fermé et les détenus

3.4.4.1 Détenus

Effectif de presque 100 détenus au profil hétéroclite, occupation inférieure à la moyenne des années passées, liées à des rénovations et à des déplacements. Nous avons pu constater durant l'année 2018 une augmentation des tensions à l'intérieur du bâtiment,

3.4.4.2 Personnel

Année laborieuse pour le personnel, avec une augmentation des prestations en faveur d'autres secteurs, respectivement divisions, et un taux relativement élevés d'absences pour cause de maladie

placement de détenus présentant des difficultés dans les autres régimes.

Conséquences : épuisement, sécurité pas optimale (contrôle, fouille, connaissance des lieux, etc.). Gestion par crise.

problèmes avec l'ascenseur.

GRIF. Concept T018 (cellule forte avec caméra de surveillance à l'intérieur) à élaborer.

malades et en congé du secteur ouvert sont sous la responsabilité du service intérieur, ce qui représente 70 détenus (60 du secteur fermé et 10 du secteur ouvert) pour 3 agents de détention, soit 1 agent pour 23,3 détenus.

Il faut relever qu'un agent du service intérieur est mobilisé pour le service du SIM, tous les matins de 07h45 à 11h00. Il peut également être engagé en cas d'urgence ou de situation prioritaire.

Enfin, un agent de détention est mobilisé en permanence pour la distribution de la nourriture au personnel, la distribution magasin et l'entretien des automates à boissons et snacks. Il peut également être engagé en cas d'urgence ou de situation prioritaire.

cela étant lié à la problématique des personnes détenues ne travaillant pas et une cohabitation difficile entre personnes d'origines et de cultures différentes dans les cellules triples.

et accident. Description des tâches usuelles effectuées dans les bâtiments cellulaires, pour le BC :

tâches quotidiennes : chaque cellule est contrôlée au niveau de la propreté et des déprédations.

Tâches hebdomadaires avec leurs fréquences :

PU inopinés (3), fouille de cellule (2), contrôle d'unité (1), contrôle des barreaux (1).

Tâches ponctuelles, mais au minimum 4 fois par année :

contrôle des locaux, à savoir salle de visites, vestiaires des détenus, salle de sport et de loisirs, les alentours du BC font également partie de ces contrôles.

L'attribution au travail (360 attributions et/ou modifications d'attribution) est effectuée par le responsable du BC. Elle consiste à intégrer une personne détenue soit dans le secteur ouvert, soit dans le secteur fermé, selon la décision de l'autorité de placement d'abord, puis selon les besoins des secteurs et selon les capacités de la personne. Cette tâche s'est, au cours du temps, complexifiée. La recherche, la planification et la constitution de réserve pour les secteurs dit prioritaires sont rendues difficiles par la complexité des différents secteurs travail (permis de

conduire / odeur / travail à l'extérieur) et la caractéristique des détenus.

Durant les 11 premiers mois de l'année, le service intérieur a fait appel à 35 reprises à des renforts externes afin de pallier les absences de ses propres collaborateurs. Ne sont pas comprises dans ce chiffre, les interventions d'urgence qui ont nécessité l'intervention immédiate des agents de détention engagés dans les brigades et en soutien pour des missions spécifiques : mise en cellule forte, fouilles de détenus de retour des ateliers du secteur ouvert, déménagement urgent de cellules.

Une autre tâche consiste à soutenir les autres maisons et secteurs affiliés au service intérieur du BC : remplacement en cas d'absence à l'accueil, soutien lors de coups de feu, assistance en cas de situations problématiques. Remplacement en cas d'absence aux EAP. Soutien et aide en cas de situations problématiques au Pavillon, aide en cas de déménagement soudain. Soutien et aide en cas de situations problématiques à la Sapinière.

3.4.4.3 Infrastructures

L'infrastructure du bâtiment devenant vieillissante, certaines rénovations ont lieu durant toute l'année, ce qui a diminué, la capacité comme déjà énoncé. De plus, un certain nombre de travaux sont encore planifiés durant l'année 2019 afin d'améliorer les

conditions d'existence des résidents (salle de loisirs et de sport) et aussi afin d'accroître la sécurisation de lieux sensibles (local de surveillance – sortie de secours – situation en cas d'évasion – passerelle évacuation vers cour EAP).

3.4.5 Activités secteur Pavillon

Maison cellulaire de 40 places, pour les personnes détenues en secteur ouvert. Ce bâtiment a la particularité d'avoir un cadre sécuritaire plus allégé et

d'héberger également la cuisine qui produit les repas pour l'ensemble des détenus et des collaborateurs de Bellechasse.

3.4.5.1 Détenus

40 personnes détenues, pour la plupart dans la dernière phase de détention, qui en cas de

comportement non approprié peuvent en tout temps être déplacées au BC.

3.4.5.2 Personnel

Egalement une année assez tendue pour le personnel du PAV, par les prestations en constante augmentation:

- 50 fouilles complètes de cellules + fouilles vestiaires, couloirs, salle de musculation, salle de loisirs, local de nettoyage, ascenseur ;
- 7 fouilles corporelles de détenus ;
- 178 PU avant congés ;

- 39 PU inopinées ;
- 36 rapports disciplinaires (3 pour retard au travail, 1 pour fabrication d'alcool, 3 pour objets illicites en cellule, 2 contre X pour de la drogue trouvée par un AD, 12 pour PU inopinées positives, 2 pour déprédation de matériel, 8 pour possession de téléphone portable, 1 pour n'avoir pas respecté la directive sur la fumée, 1 pour une altercation, 1 pour insulte à agent, 1 pour refus de travail) ;

- contrôle permanent des cellules, couloirs, salles ;
- 85 mutations de détenus depuis le BC ;
- 12 détenus retour BC pour une sanction disciplinaire ou un retour en milieu fermé demandé par l'autorité ;
- 72 libérations ;
- 1 détenu pas rentré de congé (NRC) ;
- 67 préparations de salles pour les repas (40 détenus améliorés, 14 repas banquet avec nappes, 13 préparations pour un apéritif) ;
- 1 séance de réseau ;
- une dizaine d'évaluations à la demande du service social pour les détenus ;
- 1 évacuation (en milieu psychiatrique) de détenu par la police.

3.4.5.3 Infrastructure

Le Pavillon est également une infrastructure vieillissante mais reste néanmoins bien entretenu, de plus, il est prévu, grâce au projet d'agrandissement ABEL 3, d'agrandir le bâtiment existant et de l'équiper de technologies modernes. Aussi prévu, afin

d'éviter les mouvements de détenus entre la cuisine et l'intérieur du PAV, la pose de containers à l'extérieur (local de pause et WC pour les détenus). Cela permettra d'améliorer la sécurité globale du bâtiment.

3.4.6 Activités secteur Foyer La Sapinière

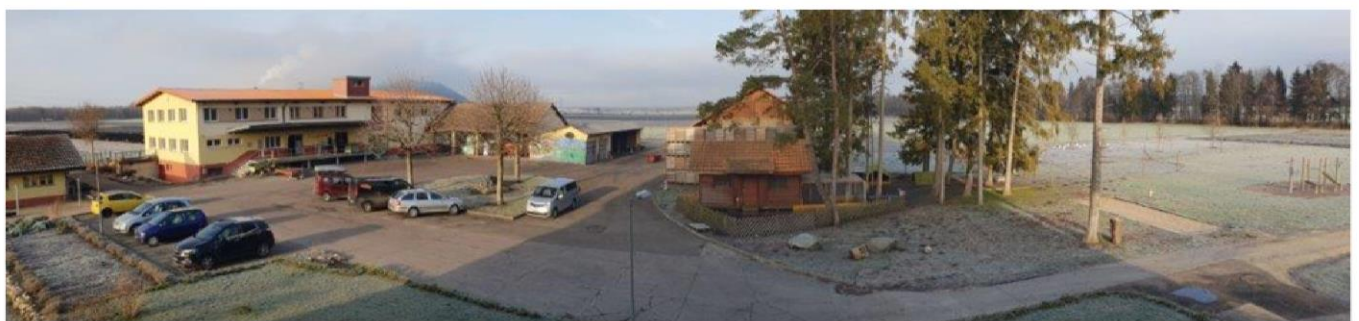
La Sapinière est une maison pour 21 détenus en secteur ouvert, qui répondent aux critères sécuritaires d'une maison de faible sécurité, faisant un séjour de moins d'une année en établissement. La majeure partie de ces personnes est engagée dans les travaux

de cultures maraichères. La sécurité nocturne de l'infrastructure ainsi que des personnes est assurée par une entreprise privée, PROTECTAS, qui engage un veilleur de nuit avec un chien.

3.4.6.1 Personnel

La gestion de la maison dans le service intérieur incombe à une personne, celle-ci est également le chef de maison, qui peut s'appuyer dans les différentes tâches sur les agents de détentions maraîchers, qui

exploitent avec les détenus de la SAP les cultures des alentours. Le personnel effectue, comme dans les autres maisons, des PU inopinées, des fouilles de cellules, et des fouilles des locaux en commun.



3.4.6.2 Détenus

En règle générale, la situation entre détenus se passe sans friction, il existe néanmoins de temps à autre des

tensions entre les différentes ethnies présentes sur le site.

3.4.6.3 Infrastructure

Le bâtiment de la SAP est un vieux bâtiment qui ne répond plus aux normes sécuritaires. Les portes des chambres, comme l'éclairage extérieur, sont quelques

exemples de faiblesses qui devraient être améliorées dans l'avenir.



3.4.7 Activités secteur Centrale

La centrale de l'EDFR, site Bellechasse, est tenue 24h/24 365 jours par an.

De jour, avec un effectif de 5 personnes à 100%, de nuit avec un effectif de 11 agents (1 x 5 AD / 1 x 6 AD) par système de rotation hebdomadaire.

La centrale est un secteur sécuritaire de haute importance avec des missions administratives et particulières en faveur des détenus.

3.4.7.1 Personnel

Année chargée pour le personnel, avec la mise en fonction d'un nouveau système de téléphonie pour les détenus, qui comportait un certain nombre d'erreurs

de jeunesse. Départ d'un collaborateur, qui a été long à remplacer. Augmentation des tâches administratives en faveur de l'EDFR et des détenus.

3.4.7.2 Infrastructure

La centrale étant le centre névralgique des prestations sécuritaires passives, elle se doit de rester à la pointe de la technologie. Force est de constater avec l'évolution des technologies qu'un investissement constant est nécessaire afin de pouvoir respecter les normes et les attentes placées. Néanmoins, la situation n'est pour l'instant pas alarmante. En février, la mise

en service de la loge avancée, tenue par un prestataire externe (Protect'service), gère et effectue le contrôle d'entrées et de sorties des véhicules du site de Bellechasse.

3.4.7.3 Garde de nuit

Le personnel travaillant de nuit a comme tâche de garantir le bon fonctionnement de Bellechasse en général de 20h00 à 06h35. Il accomplit des prestations pluridisciplinaires telles que la distribution des médicaments, des contrôles sécuritaires par ronde mais aussi une présence sur l'ensemble du domaine à l'aide de chiens de service et de véhicules. Une

réorganisation des équipes a été effectuée suite à un dysfonctionnement interne. Durant leur période de compensation, les conducteurs de chiens perfectionnent leur formation en cynologie. Suite à un manque d'effectif, nous avons dû à maintes reprises faire appel à un prestataire externe (Protect'service) pour couvrir les besoins du Pavillon.

3.4.8 Activités brigades

Le système de brigades, unique en son genre, a pour but de renforcer la sécurité active lorsque le nombre de personnes détenues est maximum. Composée de 12

personnes uniformées réparties dans les différents secteurs de la division, elle est responsable des tâches suivantes : le contrôle de présence et de vie, la

distribution des médicaments, la distribution de la subsistance, l'encadrement durant les loisirs ainsi que diverses prestations pluridisciplinaires telles que l'encadrement durant les visites, les fouilles de cellules et de détenus, les départs et retours de congé. Par leur présence active, elles garantissent le maintien d'un

3.4.9 Activités corps des sapeurs-pompiers

Le CSP de Bellechasse, composé d'une quarantaine de personnes, a pour but la prévention et la lutte contre le feu et les inondations. Sa mission première en cas d'événement dommageable dans l'attente du CR de Morat et du CSP du Vully est d'évacuer les personnes détenues et de contenir l'événement. Afin de pouvoir garantir cette prestation, de nombreux exercices sont organisés en interne avec une priorité donnée sur les bâtiments occupés par les détenus. 4

environnement sécuritaire approprié. Les 6 brigades sont réparties sur toute la semaine y compris le week-end durant toute l'année. La charge de travail des brigades représente 30% des activités des collaborateurs.

exercices annuels, dont 1 sur le centre de formation de Büren an der Aare, sont effectués afin de maintenir le niveau de connaissances. La collaboration étroite avec le CSP du Vully nous permet en tout temps d'avoir les ressources nécessaires afin d'agir dans les plus brefs délais en cas d'événement. Les locaux et les équipements personnels ont été adaptés aux standards des corps locaux de sapeurs-pompiers.

3.5 Message de l'Aumônerie de Bellechasse par M. Joël Biemann (M. A. Batbout, A. Hess)

En Suisse, l'aumônerie en milieu carcéral a une longue tradition. Le principe de la liberté religieuse relevant des droits de l'homme, les « Nelson-Mandela-Rules » et l'article correspondant dans notre Constitution fédérale posent les bases du droit des détenus de vivre au mieux leur foi. La dignité de l'individu, et ceci indépendamment du délit commis, est à respecter en prison. Chaque détenu doit avoir la possibilité de dialoguer régulièrement avec un aumônier, de participer à des célébrations et autres temps d'échanges en groupe.

A une époque où la psychothérapie forensique et la psychiatrie sont très présentes dans le domaine de la détention, l'aumônerie est plus importante que jamais, d'autant plus que l'aumônier est astreint au secret professionnel. Les dialogues cultivés ne portent donc en aucun cas préjudice quant aux conditions d'incarcération. Les aumôniers peuvent compter sur un « bonus de confiance » auprès de nombreux détenus. Cela permet une approche particulière de la personne qui est écoutée attentivement, qui peut déposer ses soucis et questions, sans se sentir jugée.

L'aumônerie est ainsi un important complément aux autres services de la prison. Du point de vue psychothérapeutique, la foi constitue également une ressource positive. Elle favorise la resocialisation.

Dans cette perspective, l'imam a cherché à renforcer les acquis cumulés durant ces dernières années et à créer davantage une dynamique positive entre les

différents protagonistes (aumônier musulman, détenus et personnel pénitentiaire). Cette dynamique a permis d'harmoniser l'action et d'instaurer un climat de confiance et de sérénité. Ainsi, malgré le nombre croissant des détenus pratiquants de confession musulmane dans les différents bâtiments (BC, PAV, EAP et SAP), une très bonne gestion des moments de transition a été constatée durant cette année.

Les prières collectives ainsi que les entretiens individuels ont permis de créer une proximité bénéfique pour l'ensemble des détenus de confession musulmane.

En guise de conclusion, l'Imam est persuadé de l'importance voire du caractère indispensable de ce genre d'interventions dans le milieu carcéral. Cela permet concrètement de faire un travail de fond sur le terrain et d'exercer une influence directe à court, moyen et long terme sur des personnes extrêmement vulnérables.

Activités en 2018 :

- circulant librement dans la prison, les aumôniers chrétiens entretiennent de nombreuses conversations avec des détenus et des membres du personnel ;
- chaque mardi, l'imam reçoit des détenus de manière individuelle ;
- il propose des moments de prière le vendredi, moments qui sont progressivement devenus, en

plus de la prière, occasions de partages spirituels ;

- l'aumônier catholique anime des liturgies de la parole et invite parfois des prêtres à présider l'eucharistie ;
- il organise des « partages d'Evangile » (discussions en groupe à partir de la lecture d'un texte biblique) ;
- cultivant des échanges fraternels, les aumôniers chrétiens collaborent entre eux, notamment dans le cadre de l'organisation des célébrations de Pâques et de Noël ;
- ils ont animé une célébration en l'honneur d'un agent de détention qui est décédé ;
- ils ont rencontré la « Commission cantonale pour les questions d'aumônerie » ; cela leur a permis de présenter l'aumônerie et d'aborder questions et défis d'actualité ;
- l'aumônier catholique a répondu à quelques questions dans le cadre de la réalisation d'une émission consacrée à la prison de Bellechasse et diffusée sur les ondes de « La Télé », en mai 2018 ; il a rédigé deux articles, dont l'un en collaboration avec un détenu, parus dans

« Disciples aujourd'hui », magazine francophone de l'Eglise catholique dans le canton de Fribourg (édition n° 8, juin 2018) ; il a participé avec un détenu à l'émission religieuse « Coin de Ciel », diffusée sur les ondes de « Radio Fribourg » en septembre 2018 ; il a interviewé individuellement trois détenus ; l'enregistrement « audio » sera écouté par les participants à la session de formation intitulée « Université de la solidarité et de la diaconie », prévue en janvier 2019 à l'Université de Fribourg ;

- Imam et aumôniers chrétiens ont participé au rapport annuel de coordination avec la direction de la prison ;
- l'aumônier réformé a célébré le service funèbre d'un ancien directeur de Bellechasse.

Imam et aumôniers chrétiens se réjouissent de leur fructueuse et aimable collaboration avec la direction et le personnel de Bellechasse. Il y règne une confiance réciproque débouchant sur une dynamique constructive. Tous trois expriment leur vive reconnaissance envers toutes celles et tous ceux qui les aident à accomplir leur tâche.



4 Site Prison centrale

La Prison centrale héberge les catégories de personnes suivantes, des deux sexes, majeurs ou mineurs :

- les inculpés en détention provisoire ;
- les personnes condamnées jusqu'à leur transfert dans un établissement d'exécution des peines ;
- les détenus en transfert d'un établissement à l'autre ;
- les personnes condamnées qui purgent une peine de quatre semaines au plus par journées séparées ;
- les personnes condamnées qui exécutent une peine, en principe de douze mois au maximum, sous le régime de la semi-détention ;
- les personnes condamnées qui exécutent une peine de plusieurs mois en régime de travail externe (fin de longues peines) ;
- les personnes condamnées qui exécutent une peine privative de liberté ferme de six mois au maximum en régime ordinaire ;
- les personnes retenues en vertu de la juridiction pénale des mineurs ;
- les personnes détenues en vertu des dispositions fédérales sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers ;
- les arrêts militaires.

4.1 Détenus

4.1.1 Entrées

	Suisses	Etrangers
Hommes – Prison centrale	139	484
Femmes – Prison centrale	4	2
Filles mineures – Prison centrale	0	0
Garçons mineurs – Prison centrale	1	0
Hommes – Maison de détention « Les Falaises »	9	16
Femmes – Maison de détention « Les Falaises »	2	1
Total 658	155	503

4.1.2 Journées de détention

	Suisses		Etrangers		Totaux
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Détention provisoire					
Prison centrale	3'431	5	12'527	1	15'964
Détention des mineurs					
Prison centrale	124	0		0	124
Exécution ordinaire de peines ou d'arrêts					
Prison centrale	1'963	0	2'387	0	4'350
Exécution anticipée de peine et mesure					
Prison centrale	565	0	1'178	0	1'743
Exécution en semi-détention					
Maison de détention « Les Falaises »	881	546	938	92	2'457

	Suisse		Etrangers		Totaux
Exécution en régime de travail externe					
Maison de détention « Les Falaises »	770	0	874	0	1'644
Mesures de contrainte Prison centrale	0	0	1'027	1	1'028
Arrêts militaires - Prison centrale	2	0	0	0	2
Totaux	7'736	551	18'931	94	27'312

4.1.3 Recherche de place de détention provisoire hors-canton

Cette tâche préalablement assurée par le Service de l'exécution des sanctions pénales et de probation (SESPP) a été reprise dès le 1^{er} janvier 2018 par l'administration de notre établissement. Le nombre de

places recherchées et de fait trouvées est de 36. Nous constatons une concentration de travail répartie sur le vendredi et le lundi.

4.1.4 Subsistance

Le plan des menus s'étend sur plusieurs semaines. A la Prison centrale ainsi qu'à la Maison de détention « Les Falaises », les repas sont préparés par deux cuisiniers professionnels qui se partagent le plan de service durant 7 jours par semaine secondés par deux détenus. Aucune réclamation n'a été enregistrée en

2018 en ce qui concerne aussi bien la qualité que la quantité des mets servis. Une agente de détention, détentrice d'un CFC de cuisinière et diététicienne a débuté en fin d'année 2018 dans le secteur encadrement et appuie régulièrement les deux cuisiniers.

4.2 Locaux

4.2.1 Locaux de la Prison centrale divisés en quatre secteurs

	Places
Détention provisoire des hommes	58
Détention des mineurs	2
Exécution de peines des hommes	15
Exécution des mesures de contrainte des hommes	4
Total des places à disposition	79

4.2.2 Locaux de la Maison de détention « Les Falaises » divisés en deux secteurs

L'exécution de régimes facilités – semi-détention et travail externe hommes

L'exécution de régimes facilités – semi-détention et travail externe femmes

Total des places à disposition

20

4.3 Occupation des détenus

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail mais elles sont occupées par les différents programmes au sein de l'établissement. Par contre, les dispositions du Code pénal prévoient que les détenus condamnés aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreints au travail.

En 2018, les détenus ont eu l'occasion d'être occupés, que ce soit à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Au total 25'128 heures, correspondant à un montant de 75'385 francs de rémunération.

4.4 Assistance des détenus

Depuis la réforme du domaine pénitentiaire fribourgeois en 2018, le suivi social des personnes détenues incarcérées au sein de l'EDFR est assuré par un service social propre à l'établissement, conformément à l'art. 55 de la Loi sur l'exécution des peines et des mesures du 7 octobre 2016. Le Service de probation, désormais fusionné avec le Service de l'application des peines sous le nom du Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP), a dès lors mis un terme, fin décembre 2017, à son accompagnement des personnes incarcérées en détention préventive au sein de l'EDFR, site Prison centrale. Cette tâche est désormais attribuée au service social de la Prison centrale, qui a pu bénéficier en conséquent d'une augmentation de son effectif avec la création d'un nouveau poste à un taux d'activité de 80%. Ces changements ont nécessité une réorganisation complète du service social et des réajustements constants durant l'année 2018. Aussi, certaines données statistiques 2018 concernant l'activité du service social sont incomplètes et ne seront par conséquent pas utilisées dans ce rapport.

Actuellement, le service social de l'EDFR, site Prison centrale, est composé de 1,2 EPT répartis entre deux collaboratrices travaillant respectivement à un taux de 80% et de 40%. Elles ont pour tâches d'informer les détenus sur leurs droits et devoirs concernant leur situation pénale, administrative et financière et de les soutenir dans leurs démarches. Elles font également un travail d'écoute important afin de permettre aux détenus de gérer au mieux le choc de l'incarcération. Durant l'année 2018, elles ont assuré le suivi social de la plupart des détenus incarcérés dans l'établissement (658 entrées), tout régime confondu (détention provisoire, exécution de peine et de mesure ferme ou à titre anticipé, travail externe – en collaboration avec le SESPP - et semi-détention). La fréquence des entretiens varie en fonction des besoins et du profil des détenus. De nombreuses démarches sont réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.).

Les collaboratrices du service social répondent également aux demandes de rapport émises par les

autorités. Elles ont ainsi rédigé 34 rapports de comportement en 2018. Elles traitent également les demandes de congé des détenus en émettant des préavis destinés aux autorités ou en rédigeant elles-mêmes des décisions d'octroi ou de refus de congé en cas de délégation de la compétence en matière de décision par les autorités.

Enfin, elles favorisent également le maintien du contact avec la famille en organisant régulièrement des visites d'enfants à un rythme mensuel pour les détenus qui en feraient la demande, avec l'accord des autorités. Ainsi, en 2018, 18 visites d'enfants ont pu être organisées. Les personnes détenues qui n'auraient pas de famille ou de contact avec des proches peuvent également solliciter le service social afin de rencontrer des visiteurs bénévoles. 21 visites ont eu lieu durant l'année 2018.

Les personnes détenues peuvent demander un entretien personnel avec un membre de la direction.

Le chef de division est à disposition pour les personnes détenues qui en font la demande.

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par trois médecins somaticiens, un/e psychiatre, une psychologue, deux infirmiers en psychiatrie, une infirmière à 100%, une infirmière à 70%, une infirmière à 60%, une infirmière à 50% et une infirmière à 40%. Elle a notamment pour rôle de donner les soins adéquats aux détenus, d'organiser des consultations médicales (médecins ou psychiatres), de distribuer et gérer les médicaments, de collaborer avec les différents intervenants ainsi que de coordonner les collaborateurs médicaux externes et internes à la prison.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté 387 détenus. Les infirmières ont procédé à 2'776 consultations. Plusieurs détenus ont dû être conduits en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des interventions. De plus, certains détenus ont eu recours à des médecins spécialisés.

Le Réseau fribourgeois de santé mentale a consulté 403 détenus pour des problèmes psychiatriques et 111 détenus pour un suivi psychologique.

Un aumônier catholique et un pasteur assurent régulièrement l'assistance morale et spirituelle des

détenus. En outre, les détenus qui en ont besoin peuvent bénéficier d'une aide matérielle limitée.

4.5 Relations avec le voisinage – fenêtres de l'Avent (mardi 11 décembre 2018)

Dans le cadre de ses activités et son intégration avec ses voisins, la Prison centrale a participé aux fenêtres de l'Avent du quartier de la Neuveville et de l'Auge. Elle a ainsi accueilli environ 100 visiteurs, voisins et amis qui sont venus découvrir notre fenêtre (cf. photo

certaines situations. Cette soirée a permis de décrire nos missions et les activités que nous proposons aux personnes détenues, tout en rappelant les différentes prestations que nous vendons à nos clients (ateliers bois en particulier).



de la vitrine), partager du thé, du vin chaud et des biscuits avec les collaborateurs de la Prison centrale.

Cette soirée a permis de mesurer la popularité de la prison et son acceptation par ses voisins. Les discussions ont été agréables et ont permis d'expliquer

Une Prison centrale en biscôme a été fabriquée pour l'occasion par une personne détenue et un agent de détention, pâtissier de formation (cf. photo).

Tous ont relevé la qualité de notre accueil et se réjouissaient de découvrir notre fenêtre en 2019.



4.6 Récapitulatif des prestations à la Prison centrale

	2018
Nombre d'entrées	658
Consultations par l'infirmier/ère	2'776
Consultations par le médecin	387
Consultations par la psychiatre	213
Consultations par la psychologue	111
Consultations par l'infirmier/ère en psychiatrie (CPF)	79
Consultations médicales en urgence	35
Heures de travail rémunérées à 3 francs/heure	25'128
Séquences de sport de 60 minutes	416
Séquences de promenade de 60 minutes	1'456
Visites familiales	1'115
Entretiens par le SPoMi	9
Entretiens par la Croix-Rouge	56
Entretiens par les intervenants religieux	107
Sanctions disciplinaires	24

Lexique :

EDFR : Etablissement de détention fribourgeois

EAP : exécution anticipée de peine

BC : bâtiment cellulaire

PAV : Pavillon

SAP : Sapinière

SIM : service intérieur manutention

QD : quartier disciplinaire

GRIF : groupe d'intervention de la Police cantonale Fribourg

PU : prise d'urine

AD : agent(s) de détention

NRC : non-retour de congé

CPF : Centre psychosocial Fribourg

SPoMi : Service de la population et des migrants

5 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier la direction, le personnel et les collaboratrices et collaborateurs bénévoles, ainsi que les détenus, qui ont contribué à la bonne marche de l’Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 28 février 2019.

Le Président

Le Directeur

Maurice Ropraz,
Conseiller d’Etat

Franz Walter